

Titre explicite de l'action

Evaluer par compétences, sans notes, en 6^{ème}

innovation

Référent de l'action : BACHE Sylvain, principal

Etablissement :

Collège Emilie du Châtelet Le champ sous l'Orme 55250 VAUBECOURT

ZEP : non

Téléphone : 03 29 70 72 14

Télécopie : 03 29 70 79 77

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0550022A@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'établissement : pas de site

Contact : M. BACHE Sylvain, principal, sylvain.bache@ac-nancy-metz.fr

Calendrier prévue de l'expérimentation ou de l'innovation

Date de début : 04/09/2012

Date de fin : 05/07/2013

Ayant constaté les limites de la notation chiffrée et le décrochage scolaire de certains élèves, le chef d'établissement a proposé à l'équipe pédagogique de changer le mode d'évaluation pour une évaluation par compétences sans notes, à l'aide de grilles (*points Lomer*). Cette action a été validée par le Conseil d'Administration, malgré un manque d'adhésion d'une partie de l'équipe enseignante. L'action est menée pour une durée d'un an, renouvelable après évaluation par l'ensemble des acteurs et validation par le Conseil d'Administration.

Cette action concerne le niveau sixième (63 élèves), dans un collège rural de la Meuse. Elle est menée par l'ensemble de l'équipe pédagogique de ce niveau, en concertation avec les parents. Cette expérimentation n'est pas un simple abandon de la note chiffrée

Constat à l'origine de l'action

Des élèves qui n'étaient pas en très grande difficulté à l'entrée au collège "décrochent" progressivement. Les notes obtenues ne leur permettent pas de constater l'ampleur des compétences acquises au fil des années. Elles leur donnent, au contraire, l'impression de stagner, voire de régresser et conduisent à une détérioration progressive de l'image de soi et à une démotivation.
Les jeunes adoptent alors une stratégie de fuite du système scolaire.
Nous constatons au collège un "cylindrage" insuffisant du parcours de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Objectifs poursuivis

Objectifs pour les élèves directement concernés par l'expérimentation :

- Permettre aux élèves de mieux se situer par rapport aux attentes des programmes disciplinaires, d'identifier réussites et besoins, de mieux percevoir le sens de leur scolarité.
- Développer l'engagement des élèves dans le domaine scolaire.
- Permettre à tous de développer une construction positive de "l'image de soi".
- Favoriser l'individualisation en classe.
- Développer l'efficacité des dispositifs d'aide.
- Permettre à tous d'acquérir les compétences du palier 3 du socle commun.

Objectif pour l'ensemble des élèves :

La réflexion pédagogique menée en 6^{ème} devrait permettre une évolution des pratiques facilitant l'émergence de véritables évaluations par compétences dans les classes qui conservent les notes et la mise en œuvre de la validation du socle commun.

Description et modalités de mise en œuvre

Un travail préalable de concertation est mené depuis le mois de mars 2012 au sein du collège.

Chaque équipe disciplinaire a dû, à partir de son programme d'enseignement, établir une grille des compétences attendues et évaluées au niveau 6^{ème}.
Les différentes grilles ont été transmises aux élèves en début d'année.

Pour chaque séquence les enseignants indiquent les objectifs (en lien avec les grilles) que les élèves devront atteindre.

Sur chaque sujet d'évaluation figurent les compétences évaluées. Les élèves reportent eux-mêmes les résultats des évaluations sur les grilles. Par ailleurs, les enseignants reportent ces résultats sur des grilles officielles, informatisées (Sacoche de l'association Sesamath), accessibles à chaque instant par les familles et imprimées à la fin de chaque trimestre.

Le bulletin trimestriel est constitué de ces grilles, d'une appréciation pour chaque discipline et d'une appréciation générale.

Le conseil de classe a été réorganisé, en journée, de manière à permettre à chaque élève d'être présent lors de l'échange le concernant et d'avoir une véritable fonction de conseil.

Un alignement des emplois du temps des enseignants et des classes lors de certaines heures permet la mise en œuvre de

	<p>groupes de compétences dans le cadre de l'aide personnalisée. Les élèves peuvent ainsi retravailler les compétences non maîtrisées.</p> <p>Des temps de concertation entre enseignants doivent permettre de suivre la mise en place de cette initiative.</p> <p>Une FIL école/collège portant sur l'évaluation se déroulera les 28 janvier et 6 mai 2013.</p> <p>Une présentation de la démarche a été effectuée auprès des parents d'élèves de CM2 lors de la présentation du collège par le chef d'établissement au sein des écoles en fin d'année scolaire.</p> <p>L'information aux familles concernées a été complétée lors d'une réunion de rentrée programmée le 13 septembre 2012. Puis complétée par une seconde information le 3 décembre 2012 (exploitation des grilles).</p>
Moyens spécifiques consacrés à l'action	2 heures de travail par groupes de compétences pour les élèves, assurées par 7 enseignants (heures inscrites dans les emplois du temps des élèves et des professeurs concernés) et des HSE pour payer les heures de concertation.
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés	L'ensemble de l'effectif des élèves de sixième : soit 63 élèves répartis dans 3 classes.
Enseignants et disciplines de l'action	Toute l'équipe pédagogique de sixième.
Partenaires	Aucun actuellement.
Contenu du partenariat	Pas de partenariat.
Parents	<p>Les parents ont accès au suivi des évaluations de leur enfant par le biais de Sacoche.</p> <p>Echanges avec les professeurs lors des réunions parents professeurs et deux réunions d'information au cours du premier trimestre.</p>
Freins	<p>Manque de consensus autour du projet : adoption de l'action à une voix de majorité lors du vote au Conseil d'Administration en Juin 2012.</p> <p>Manque d'adhésion d'une partie de l'équipe pédagogique.</p> <p>Inquiétude de certains parents.</p> <p>Changement de repère pour les élèves.</p>
Leviers	<p>La direction porteuse du projet</p> <p>Concertation dans l'équipe</p>

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

L'action est innovante puisque puisqu'elle rompt avec la traditionnelle évaluation chiffrée et nécessite un changement d'approche pédagogique des situations d'évaluation.

Effets constatés

<p>Effets constatés sur les acquis des élèves (performances, attitudes, pratiques)</p>	<p>Les bulletins de fin de trimestre ou l'échange réalisé avec les parents lors des réunions parents professeurs sont beaucoup plus riches.</p> <p>Les conseils de classe sont beaucoup plus riches</p> <p>Moins de décrochage de la part de l'élève (si nous comparons avec les élèves de 6^{ème} de l'an passé). Il s'approprie et comprend plus facilement son évaluation. Il n'hésite pas (ou moins) à demander au professeur lorsqu'il ne comprend pas une compétence. D'un cycle sur l'autre, si malheureusement un cycle s'est mal passé, il repart à zéro et va se concentrer et s'appliquer encore plus afin de se placer en situation de réussite.</p> <p>L'évaluation par compétences place l'élève plus facilement en situation de réussite. La motivation de l'élève passe par sa réussite.</p> <p>Une plus grande clarté dans les résultats</p> <p>De l'intérêt pour la matière enseignée :</p> <p>Le travail personnel n'est pas en déclin, mais n'est pas mis en valeur</p> <p>L'évaluation est en cohérence avec le système d'aide par groupes de compétences - qui est beaucoup plus efficace que d'autres dispositifs d'aide.</p>
<p>Effets constatés sur les pratiques des enseignants</p>	<p>Lisibilité, différenciation</p> <p>La concertation : Elle a provoqué une réelle remise en question dans notre façon d'enseigner, d'évaluer, de présenter les contenus d'enseignement aux élèves.</p> <p>La démarche mise en œuvre induit pour certains enseignants une réflexion sur l'évaluation, qui s'inscrit de fait dans une démarche plus positive de suivi des acquis des élèves. Cette réflexion impacte le processus d'évaluation pratiqué sur les autres niveaux.</p>
<p>Effets constatés sur le leadership et les relations professionnelles</p>	<p>Cette évaluation n'a pas fait, et ne fait pas encore, l'unanimité. Et malheureusement, elle divise l'équipe pédagogique</p>
<p>Effets constatés sur l'école / l'établissement</p>	<p>RAS</p>
<p>Effets constatés plus généralement sur l'environnement</p>	<p>RAS</p>

Quel est le protocole d'évaluation ?

- sélection d'item d'évaluation /discipline

- grille d'évaluation de compétences par discipline
- enquête auprès des parents
- enquête auprès des élèves

Ces questionnaires ont également été proposés dans deux autres établissements proches.

Une réussite à communiquer à l'extérieur ce serait :

L'analyse complète et comparative (des modalités de mise en œuvre de l'EPC (évaluation par compétences) et de sa perception par les élèves et les parents) quand elle sera réalisée au sein des trois

évaluation de l'

Mise en œuvre de l'action	- par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle
Pilotage de l'action	- un chef d'établissement/directeur d'école en concertation avec les chefs de projets et/ou le conseil pédagogique - Quels autres acteurs ont été sollicités ? (corps d'inspection etc.), (précisez) : corps d'inspection
Typologie de l'évaluation de l'action	- sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...) - sur l'enseignement des disciplines - sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.) - sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.) - sur la coopération avec les partenaires du système éducatif (parents etc.) -
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	- une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves
Typologie de l'accompagnement. Qui est accompagné ?	- l'équipe
Typologie de l'accompagnement. Qui accompagne ?	- le Cardie (un membre du PASI) - un inspecteur - un chef d'établissement
Typologie de l'accompagnement. Quel type d'accompagnement ?	- évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) - conseil (prospectif)
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	- les mécanismes cognitifs de la réussite scolaire - l'évaluation des apprentissages, des pratiques, des unités éducatives

Thématique : n°

SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS	
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Enseignement des disciplines (1.3
Evaluation des élèves	1.5
Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.6
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.8
Prévention du décrochage scolaire	1.9
Prise en charge de la difficulté scolaire	1.13
VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS	
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.5

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Diversification pédagogique Individualisation	Compétences Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Evaluation Socle commun	Education artistique EPS Français Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Sciences de la vie et de la terre Technologie